

TAMA, « VOUS ÊTES LIBRE DE PROPOSER CE QU'ON VOUS AUTORISERA À FAIRE »

NÉGOCIATION TAMA 2026-2030 • PLÉNIÈRE DU 8 OCTOBRE

8
OCT.

SÉANCE PLÉNIÈRE TAMA

Au programme : **la première version du projet d'accord de la Direction d'EDF SA.**

Cette première séance de négociation permet de réaffirmer que

**LA CGT A EU TORT D'AVOIR RAISON
TROP TÔT.**

Rappelez-vous : il y a 5 ans, la CGT n'était pas signataire de TAMA car elle pointait :

- ⚠ un risque de **collectifs qui se délitent** ;
- ⚠ une **hyper-disponibilité des salariés**, sans aucune vigilance sur **les temps de connexion** ;
- ⚠ une organisation de l'activité, sous couvert de TAMA, qui **ne respecte pas les autres accords** (temps de travail, Égalité pro, handicap...) ;
- ⚠ des **conditions de travail qui se dégradent** et mettent à mal la santé des salariés (RPS, TMS).

Confirmées par le REX TAMA, ces alertes sont reprises à la sauce Direction, qui, désormais, mise tout sur le collectif.

Elle redéfinit les contours de l'accord TAMA sous couvert du **collectif**, qui devient la pierre angulaire de l'organisation du travail. Manager autrement consiste désormais à **renforcer le pouvoir décisionnel** dans l'organisation de l'équipe, en évacuant l'individu et ses aspirations.

CE QUE LES SALARIÉS ATTENDENT DE TAMA

Le télétravail maintenu. Ce que les salariés attendent de TAMA, c'est avant tout le maintien et l'accessibilité du télétravail à tous, avec une mise en œuvre qui **respecte leur organisation de vie**, et pas une pseudo-construction collective du fonctionnement de l'équipe sous arbitrage managérial.

Un manager qui les soutient. Ils attendent le soutien de leur manager, qui aura l'audace et les moyens d'alerter sur leurs difficultés et sur une cadence non tenable.

Les frais pris en charge. Ils veulent une meilleure participation de l'employeur aux frais inhérents au télétravail et **la prise en charge des frais de repas les jours télétravaillés.**

Une organisation qui protège. Ils espèrent une organisation du travail respectueuse de leurs conditions de travail et de leur santé, avec des **actions pour adapter la charge de travail**, mieux définir la responsabilisation de chacun et aider le management à soutenir ses équipes au quotidien.

LA CGT PORTE LEURS REVENDICATIONS

Depuis le début de cette négociation, la CGT porte les revendications exprimées par les salariés : **préserver les acquis, protéger la santé au travail, garantir un télétravail choisi** et encadrer clairement les notions d'autonomie et de responsabilisation.

Manifestement, tout le monde n'a pas jugé utile de défendre ces priorités.

POUR LA CGT

Le collectif ne doit pas devenir le prétexte permettant de **réduire les marges de choix individuels**, d'imposer davantage de contraintes ou de faire reposer sur les équipes la responsabilité des difficultés organisationnelles.

La CGT compte bien rappeler à la Direction qu'une négociation, ce n'est pas l'art de faire valider l'existant. C'est celui de construire des avancées concrètes et des garanties collectives renforcées pour l'avenir.



► **Scannez pour accéder à la vidéo**

NOUS NE SOMMES QU'À LA PREMIÈRE SÉANCE.